

**COMITE D'ACCOMPAGNEMENT D'ECOFROST S.A.
REUNION DU 5 JUILLET 2016**

Présents:

Pour le groupe des riverains:

DEWULF Christophe, rue Royale 78 – 7603 BONSECOURS
VANDER STRICHT Michel, rue Pont-à-la-Faulx 113 – 7600 PERUWELZ

Pour le groupe de l'entreprise:

HOFLACK Jeannot, Responsable Production – ECOFROST
MAES Olivier, Responsable Environnement – ECOFROST
TYVAERT Yannick, Responsable Qualité - ECOFROST

Pour le groupe autorité et administrations:

DEPLUS Nathalie, Echevine – ADMINISTRATION COMMUNALE de PERUWELZ
GLAUDE Muriel, Chef de Division – HAINAUT DEVELOPPEMENT
MASURE Jean-Christophe, Conseiller en Environnement – ADMINISTRATION
COMMUNALE de PERUWELZ
PRIMOSIG Géry, Attaché - D.P.A. – S.P.W.
SCHIRVEL Julie, Chef de Service – ADMINISTRATION COMMUNALE de PERUWELZ

Excusés :

BRANGERS Jean-Marie, Echevin de l'Urbanisme – ADMINISTRATION COMMUNALE
de BERNISSART
DIRICQ Hélène, Ingénieur-Architecte – ADMINISTRATION COMMUNALE de BELOEIL

1. Synthèse de l'activité de l'entreprise depuis la dernière réunion

Monsieur MAES signale que l'entreprise a tourné de manière normale au niveau de la production depuis la dernière réunion.

En ce qui concerne les travaux pour la nouvelle installation, on a pris un peu de retard. On devrait pouvoir démarrer en août ou début septembre.

Il y a beaucoup de modifications au niveau de la station d'épuration. Certaines sont déjà réalisées et sont déjà fonctionnelles. On a rehaussé la partie aérobie. La phase biologique est quasi finie.

On est occupé de refaire toute la partie électrique de la station d'épuration existante afin de pouvoir gérer l'ensemble de la station comme une seule et même unité.

Monsieur VANDER STRICHT demande si quand tout sera fini l'ancienne partie de station d'épuration sera abandonnée.

Monsieur MAES répond par la négative, elle sera intégrée.

2. Incidents – Accidents (débordement du bassin de décantation,...)

Il y a eu deux problèmes.

Le premier a eu lieu début mai. IPALLE a constaté un rejet de couleur brune dont la description faisait penser à de l'eau débordement du bassin de décantation des eaux de lavage des pommes de terre.

Il a fallu plusieurs jours pour qu'on se rende compte que le débordement ne venait pas du lavage, comme initialement pensé mais que celui-ci venait de la station d'épuration.

Monsieur MAES schématise une partie des installations. Il y a le sol et le sous-sol, il y a des bassins aériens, en-dessous il y a une citerne et sur le côté, il y a la canalisation IPALLE. Cela existe depuis 2003.

Le trop plein du bassin de mélange est dirigé vers la première phase aérobie par débordement gravitaire. Suite au réhaussement du bassin aérobie, la capacité hydraulique du trop-plein a été fortement réduite favorisant un débordement du bassin de mélange vers la citerne de récupération enterrée dont le trop plein est dirigé vers IPALLE. La pompe située dans la citerne de récupération renvoie l'eau dans la phase aérobie de la station. La capacité de cette pompe étant inférieure au débordement du bassin de mélange, l'eau de cette citerne s'est écoulée vers IPALLE.

Afin de résoudre le problème, on a mis en place un trop plein du bassin de mélange vers le bassin aérobie. Dans le programme de gestion de la station d'épuration, on a ajouté la surveillance du niveau de la citerne enterrée. On n'a pas changé les pompes.

Monsieur VANDER STRICHT pense que si on laisse des pompes sans contrôle, cela risque de poser problème.

Monsieur MAES précise que la pompe a fonctionné à chaque fois et on voyait un impact, on voyait que l'eau descendait mais moins vite qu'elle n'arrivait.

Etant donné que le débordement se faisait à l'arrière du bassin de mélange, on ne pouvait pas constater visuellement qu'il y avait un débordement.

Le 19 mai, le problème était résolu.

Maintenant, on a mis une alarme pour être prévenu en cas de débordement.

Madame DEPLUS constate qu'il a fallu plusieurs jours pour revenir à une situation normale et c'est IPALLE qui a décelé le problème.

Monsieur MAES précise que Monsieur MALINGREAUX est venu sur place le vendredi et une solution a été trouvée pour le soir. On a expliqué ce qu'on a fait (cfr : trop plein installé entre la partie anaérobie et aérobie).

Monsieur VANDER STRICHT note que si on bouche les canalisations, IPALLE ne verra plus s'il y a problème.

Monsieur MAES signale que les canalisations qui vont vers le réseau IPALLE seront bouchées et que les débordements éventuels seront redirigés vers la station d'épuration. On doit être autonome et ne plus dépendre d'IPALLE.

Il y a eu un deuxième problème le vendredi 27 mai signalé par IPALLE.

Il a premièrement été vérifié que ce problème ne trouvait pas son origine à la station d'épuration comme pour le premier incident. On a alors constaté que le problème n'était pas lié à la station d'épuration.

L'entreprise dispose d'un réseau d'égouttage séparatif pour d'une part les eaux de process et d'autre part les eaux pluviales.

Les eaux de process sont dirigées vers la station d'épuration et les eaux pluviales sont stockées dans les caves sous les entrepôts de stockage frigorifique. Depuis plusieurs années, ses eaux de pluies sont dirigées vers la station d'épuration et ensuite récupérée en production alors qu'autre fois elles étaient dirigées vers IPALLE. Durant les travaux de modification de la station, suite à une diminution temporaire de la capacité hydraulique, les eaux pluviales stockées sous les entrepôts frigorifiques sont à nouveau dirigées vers IPALLE.

Après avoir évalué plusieurs pistes, Monsieur TYVAERT signale qu'ils sont allés voir sous le frigo où de l'eau de process arrivait, ce qui laissait penser qu'il y avait une interaction entre les collecteurs d'eaux de process et d'eaux de pluies.

A ce moment, il a immédiatement été décidé de rediriger les eaux stockées sous les entrepôts frigorifiques vers notre station d'épuration afin de stopper le flux vers IPALLE.

Le lundi suivant, une société spécialisée dans le nettoyage d'égouts a procédé au nettoyage et contrôle par caméra de diverses canalisations sans pouvoir constater de problème d'échange de flux entre 2 canalisations séparées. A ce stade de l'eau de process arrive toujours sous les entrepôts frigorifiques.

Finalement, c'est en mettant un colorant dans diverses canalisations d'eaux de process et en contrôlant au même moment les canalisations d'eaux pluviales qu'on a pu identifier l'endroit de l'interaction entre les canalisations.

Le béton était devenu poreux et l'eau passait entre deux chambres de visites. On a refait une chambre de visite. On a fait des réparations d'urgence.

C'est un système d'égouttage qui va être refait. L'inconvénient, c'est qu'on ne peut pas le faire très rapidement car on est sur un chemin d'accès vers la production.

Enfin, Monsieur MAES signale que le démarrage effectif de la nouvelle production serait pour septembre. Avec toute la pluie qu'il y a eu, la campagne de pommes de terre est en retard, on va redémarrer après la fermeture de début juillet avec des pommes de terre de la saison précédente.

3. Remarques et questions

Madame DEPLUS n'a rien de spécial à signaler au niveau environnement. Elle n'a rien reçu de particulier comme appel depuis la dernière réunion.

Monsieur VANDER STRICHT a entendu parler d'odeurs. Il voit aussi parfois de gros nuages sortir de l'usine.

Monsieur MAES précise qu'il s'agit de vapeur d'eau.

Monsieur VANDER STRICHT note que dans le procès verbal de la réunion précédente, il est dit au point 6 pour la fixation d'une date pour la visite que "compte tenu du fait que la nouvelle installation démarrera en juillet, il proposé d'attendre pour faire la visite car cela n'a pas beaucoup d'intérêt de faire la visite d'une installation qui ne va plus fonctionner". Cela veut-il dire que l'installation actuelle va être abandonnée?

Monsieur MAES répond par la négative. Il n'a pas fait attention à la formulation de ce point. Toute l'usine restera en fonctionnement. A partir de septembre, on pense avoir les 4 lignes de production en fonctionnement.

Monsieur VANDER STRICHT a vu que la route était barrée depuis un bout de temps déjà et c'est une bonne chose pour le chantier. Mais à l'avenir, comment va être gérée la circulation entre les deux sites, les flux des personnes, des camions,....? S'il pose cette question, c'est principalement pour la sécurité des riverains.

Monsieur MAES précise que les flux d'énergie, c'est souterrain, de même que les flux d'eaux propres et d'eaux sales. Les flux de marchandises se feront par la passerelle qui est déjà construite. Pour la réception des marchandises, elle est complètement distincte, il y a en une sur chaque site. Pour le chargement des camions, ils vont aller sur le nouveau site où un parking est prévu.

Pour les personnes, ceux qui travaillent sur le site actuel ne travailleront pas sur le nouveau site. Pour les piétons, pour aller d'un site à l'autre, il est prévu de faire un passage pour piétons. Pour les clarks, c'est vraiment séparé, ils seront propres à chaque site et leur accès se fera au moyen d'un badge. Il n'y aura que quelques personnes qui pourront les utiliser.

Monsieur MAES demande s'il faut s'adresser au bourgmestre pour la réalisation du passage pour piétons.

Monsieur MASURE précise qu'il faut faire une demande au cabinet du Bourgmestre.

Monsieur VANDER STRICHT voudrait savoir si un éclairage est prévu au niveau de ce passage pour piétons.

Monsieur MAES dit qu'il est prévu de le mettre sous la passerelle qui est totalement éclairée.

Monsieur MAES revient sur ce que Monsieur VANDER STRICHT avait dit lors de la dernière réunion au sujet du site internet d'ECOFROST qui n'était pas ouvert aux riverains. On a regardé pour modifier le site existant en y ajoutant un volet "Nouvelles" pour les actualités de l'entreprise, ce qui se passe chez nous du point vue environnement mais aussi les évolutions de la société.

Monsieur MASURE ajoute que pour le site de la Ville peruwelz.be, il a été complété et on a refait un appel à candidatures pour les représentants des riverains au Comité d'accompagnement. Jusqu'à présent, on n'a pas reçu de nouvelle candidature.

D'autre part, on a fait deux articles, un sur le Comité d'accompagnement et un sur l'avancement des travaux dans l'évènement du Péruwelz. On retrouve aussi sur le site le contenu du permis, le R.O.I. du Comité d'accompagnement et les procès verbaux approuvés des réunions.

Monsieur VANDER STRICHT pense que le Comité d'accompagnement doit être assez dynamique, c'est pour cela qu'il est important de savoir ce qui se passe dans l'entreprise.

Monsieur PRIMOSIG demande si ECOFROST a déjà participé à la Journée Découverte Entreprises et si oui, ce serait bien de le refaire quand la nouvelle partie sera opérationnelle.

Monsieur MAES signale que c'est prévu mais pour cette année, c'est un peu court.

Madame DEPLUS pense que les gens sont intéressés par ce genre d'activités et qu'ils n'ont plus toujours la même optique sur l'entreprise après l'avoir visitée.

Monsieur MASURE demande que lorsqu'ECOFROST aura la page avec les nouvelles, il l'envoie à la commune qui la mettra aussi sur son site.

4. Fixation de la date de la prochaine réunion

La prochaine réunion est fixée au jeudi 10 novembre à 18h dans les mêmes locaux que la réunion de ce soir.

5. Divers

Comme d'habitude, Madame GLAUDE va faire parvenir rapidement, jeudi matin, un procès verbal provisoire aux personnes présentes mais compte tenu de la période de congé, elle pense qu'il sera difficile d'avoir un procès verbal approuvé avant la fin du mois d'août car si la plupart pourront remettre leurs remarques rapidement, il n'en sera pas de même pour tout le monde. Il faudra encore ensuite voir si suite aux premières remarques, il y en a de nouvelles.